

Interpellation

Finances communales : pour de meilleurs outils de gestion et d'information

Dans le cadre de ses réflexions sur les finances communales, le groupe socialiste a été amené à aborder la question des outils de gestion, d'évaluation et d'information mis jusqu'ici en place par le Conseil communal et plus particulièrement par le Département des finances et le service de la caisse communale.

L'examen conduit et les comparaisons faites avec d'autres communes, comme Porrentruy et Moutier, amènent à constater que les instruments touchant la gestion, l'analyse, le pilotage des finances communales ne sont pas à la hauteur des besoins d'une commune de la taille de Delémont, ni des attentes des élus et des citoyennes et citoyens. Sur ce point, le groupe socialiste renvoie par ailleurs le Conseil communal et le Département des finances aux observations et requêtes de la Commission de gestion et vérification des comptes.

Soucieux d'améliorer la situation et de permettre tant au Conseil communal qu'au Conseil de ville de disposer d'outils permettant de mieux appréhender la réalité des finances communales, le groupe socialiste interpelle le Conseil communal et plus précisément le Département des finances. Ils les invitent à s'exprimer sur les points suivants :

1. **comptabilité analytique** : l'introduction progressive d'une telle comptabilité est-elle envisagée, et cela notamment pour tous les services appelés à s'autofinancer : électricité, alimentation en eau, épuration des eaux, gestion des déchets, etc.
2. **plan comptable** : l'adaptation et l'adéquation du plan comptable actuel à l'organisation de la commune par départements est-elle prévue, à l'instar de ce que connaît par exemple le Canton.
3. **gestion de la dette communale et des charges y afférentes** : une analyse destinée à optimiser la gestion de la dette communale et des charges y afférentes est-elle envisagée ?
4. **planification financière** : la planification financière à moyen terme (une législature ou 5 ans) relative tant aux coûts de fonctionnement qu'aux investissements représente un outil de gestion indispensable ; est-il prévu de la réactiver et de l'associer à la présentation du budget ?
5. **présentation du budget et des comptes** : la présentation du budget et des comptes n'est pas satisfaisante. Le Département des finances est-il prêt à s'inspirer des modèles retenus par la commune de Porrentruy et le Canton ? Il serait ainsi souhaitable :

- o de faire apparaître les charges de personnel pour chaque département ;
- o de distinguer pour chaque département les frais de fonctionnement et les investissements ;
- o d'introduire le budget et les comptes par un commentaire général du Conseil communal ;
- o de faire apparaître les commentaires de détail relatifs aux rubriques du budget et des comptes dans les pages qui suivent immédiatement les dites rubriques ;
- o d'illustrer le budget et les comptes à l'aide de tableaux clairs et surtout lisibles chaque fois que le sujet s'y prête et que la nécessité d'informer le demande ;
- o de produire un tableau récapitulatif d'une part les charges, produits et recettes liées et, d'autre part, celles relevant de décisions spécifiquement communales ;
- o d'ajouter aux comptes, sous forme d'un tableau annexe, la chronologie de l'encaissement des arrérages fiscaux.

Le groupe socialiste invite le Conseil communal et le Département des finances à prendre position sur les points soulevés dans la présente interpellation.

Pour le groupe socialiste

Michel Thentz

Handwritten signatures including: F. Résard, D. Chellet, N. Rebetez, Bentler, Stadler, P. Ben, F. Klopman, and several other illegible signatures.